

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique

« S.P.D.I.T. - SICAF » S.A.

Siège Social : 5, Boulevard Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet

Conformément à la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n° 23 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'administration et au Conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE (SPDIT), invite, par le présent avis, ses actionnaires à participer à cet appel à candidature pour l'élection de deux membres indépendants au sein de son Conseil d'Administration.

Critères d'éligibilité :

Le candidat éligible au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration doit remplir les conditions suivantes :

- satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- être, obligatoirement, une personne physique. Il doit jouir de ses droits civils.
- ne peuvent être candidat au poste de membre indépendant :
 - les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées aux articles 193 et 256 du Code des sociétés commerciales ;
 - toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent ;
 - les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- Le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la SPDIT, ses actionnaires ou ses administrateurs ou une tierce partie, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

- doit notamment satisfaire les critères suivants :
 - ✓ ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du Directoire, Directeur général unique ou salarié de la SPDIT ;
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint Président du Directoire, Directeur général unique ou salarié d'une société filiale de la SPDIT ;
 - ✓ ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général unique d'une société dans laquelle la SPDIT est directement ou indirectement Administrateur ou membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général, le Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la SPDIT, est Administrateur ou membre du Conseil de surveillance ;
 - ✓ ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président-Directeur général ou Directeur Général ou Directeur Général adjoint ou Président du Directoire ou salarié de la SPDIT ;
 - Président-Directeur général, Directeur Général, Directeur Général adjoint, Président du Directoire ou salarié appartenant au même Groupe de la SPDIT ;
 - ✓ ne pas être prestataire de services notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la SPDIT ;
 - ✓ ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au Groupe ;
 - ✓ ne pas être Président-Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou Président du Directoire ou Directeur Général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la SPDIT ou d'une société concurrente ;
 - ✓
 - ✓ ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
 - ✓ ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;
 - ✓ doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience prévus dans l'appel à candidature. Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et ce, dans la spécialité ou le secteur d'activité spécifié dans l'appel à candidature.

Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la SPDIT présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu par l'appel à candidature ;
- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;

- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et par l'appel à candidature (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « SPDIT » et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant».
 Cette enveloppe doit être : soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social au plus tard le **26 Août 2022**, soit transmise par écrit recommandé avec accusé de réception au siège social de la société sis au 5, Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi – Centre Urbain Nord, 1082 TUNIS au plus tard le **26 Août 2022** (le cachet de la poste faisant foi).
- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

Choix des membres indépendants :

- Dès la clôture de l'appel à candidature, une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêtée par le Conseil d'administration.
- Cette liste est transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier avant l'approbation définitive des candidats par l'AGO.
- Le Conseil du Marché Financier peut refuser tout candidat inscrit sur la liste lorsque le choix du candidat ne respecte pas les dispositions de la Décision Générale N° 23.
- Les candidats retenus seront informés de leur sélection vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.
- La SPDIT met à la disposition des actionnaires vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire, en annexe du projet de résolutions, les informations suivantes relatives aux candidats retenus :
 - nom, prénom et date de naissance des candidats
 - diplômes et qualifications,
 - activités professionnelles au cours des dix (10) dernières années et notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont exercées dans d'autres sociétés

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession/Activité :
- Formation académique du candidat :
.....
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :
-

Signature

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom : :
- N° CIN :
- Adresse :

candidat à l'élection au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISITUQE « SPDIT » déclare formellement sur l'honneur :

Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée